

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 15 mars 2017 fixant au titre de l'année 2017 le nombre et la répartition des postes offerts aux recrutements réservés sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

NOR : MENH1702252A

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 15 mars 2017, le nombre de postes offerts, au titre de l'année 2017, aux recrutements réservés sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est fixé à 246.

L'ensemble de ces postes est réparti conformément au tableau figurant en annexe du présent arrêté.

ANNEXE

RECRUTEMENTS RÉSERVÉS SANS CONCOURS D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Répartition des postes offerts (session 2017)

ACADÉMIES	NOMBRE
Aix-Marseille	16
Amiens	18
Bordeaux	10
Caen	17
Créteil	8
Grenoble	4
Guadeloupe	4
Guyane	5
Lille	29
Lyon	40
Montpellier	5
Nice	9
Orléans-Tours	13
Poitiers	33
Reims	5
La Réunion	13
Rouen	11
Strasbourg	2

ACADÉMIES	NOMBRE
Mayotte	4
Total	246